

Auvergne laïque

la ligue de
l'enseignement
Fédération des Associations Laïques de l'AVE

N° 388 • AVRIL 2006



DOSSIER
**Systemes
ressources
et territoires**

Pages 4/5

21 AVRIL 2006 À ROMAGNAT, SALLE POLYVALENTE

**Assemblée générale
de la FAL**

Éditorial

Pour les associations d'éducation populaire comme pour leurs adhérents, il est important d'avoir des références fortes auxquelles se tenir.

C'est à partir d'un héritage socio-culturel, que l'on reçoit et que l'on s'approprie, qu'avec le temps on se construit et on devient porteur d'initiatives.

C'est en activant ses propres ressources personnelles, c'est-à-dire ses émotions, ses envies, ses besoins, ses projets d'avenir, que chacun de nous se met en mouvement dans l'échange social, porté par des désirs d'être, pour soi-même et pour les autres.

De là, il n'y aurait qu'un pas à faire vers l'engagement associatif.

Dans les associations, encore aujourd'hui, on peut se permettre d'oser, d'imaginer d'autres types de relations économiques, de production, de bénéfices, de valeurs. Dans toute organisation collective, les champs du possible s'élargissent.

Au moment où idéologues et médias réunis tentent d'effacer de notre société la référence associative, nous devons réaffirmer nos idées de respect, de tolérance, de solidarité, de fraternité. Non, tout n'est pas qu'individualisation. Notre idéal collectif produit du lien social, du vivre ensemble, de l'échange social où chacun reçoit, à un moment donné, ce qu'il a semé.

Dans nos associations, nous vivons l'authenticité des rapports humains. Notre légitimité associative est de fait, peu ou prou, en relation avec un enracinement dans des réalités vécues par le corps ou par l'esprit, sur un mode partiel et/ou partial.

La sincérité de notre militance associative laïque ne doit pas être parodiée. Nous devons veiller à ce que nos associations, notre fédération, notre confédération, ne deviennent pas des officines, des conclaves de notables, des machines à s'autopromouvoir.

Toute association doit se faire de l'intérieur, en mobilisant les ressources humaines de ses membres, faites de capacités collectives et d'engagement personnel.

L'assemblée générale de la FAL, à laquelle vous êtes invités à participer, sera l'occasion de faire, comme chaque année, un travail d'introspection et une rétrospective sur l'année écoulée, sans excès de propension ni au narcissisme et à l'autosatisfaction ni à l'humilité et au renoncement.

L'équipe de rédaction

LAÏCITÉ

Dilemmes et exigences



Une assistance nombreuse et intéressée lors d'un débat organisé à Vic-le-Comte autour de l'exposition du centenaire de la Loi de 1905.

"Tant que quelque part dans le monde des êtres humains verront leur vie inféodée à une religion d'État, tant que certains seront privés de libertés et que d'autres seront en danger à cause de leurs convictions, le combat laïc sera d'actualité."

Daniel Royo - Introduction à *Paroles de sagesse laïque*

En condamnant les lois de 1905, le pape Benoît XV (pape de 1914 à 1922) témoigne d'une méprise qu'il faut en permanence élucider. Les adversaires de la laïcité, quels que soient les arguments qu'ils invoquent, persistent dans cette méprise, entretenant la confusion ainsi qu'une polémique obstinée. Les alliances récentes entre les différentes autorités religieuses dans l'affaire des caricatures prouvent que l'intégrisme ne désarme pas. On persiste à oublier que les lois de 1905, se référant à l'une des valeurs fondamentales de la République, proclament la totale liberté des opinions, des croyances et du culte. Mais elles refusent toute suprématie d'une quelconque idéologie, et toute ingérence d'une institution religieuse dans les affaires publiques. Les hussards noirs de la République, considérés comme des suppôts de Satan dans une "école sans Dieu", avaient pour mission de diffuser un savoir universel dégagé des croyances et des idéologies. Il fallait en finir avec des livres d'histoire qui passaient sous silence la Révolution française, avec des livres où la science recourait au merveilleux divin ; en finir avec un enseignement réduit à une doctrine. L'école laïque se fonde sur l'égalité absolue des enfants devant la connaissance ; elle est une école d'émancipation de la pensée. Jamais à court d'arguments, les cléricaux sont allés jusqu'à l'accuser d'être inféodée à la doctrine marxiste. Depuis sa création, l'école laïque a pourtant multiplié les compromis afin d'affirmer clairement son idéal de tolérance : attribution d'un jour de congé hebdomadaire pouvant être consacré à l'éducation religieuse, création légale d'aumôneries dans les internats ; un calendrier calqué sur celui des fêtes catholiques, ce qui ne va pas sans poser problème devant l'actuelle multiplicité des cultures et des religions. Mais François Mitterrand doit, sous la pression des tenants de l'école confessionnelle, renoncer à son projet d'un "grand service public d'éducation". Ce n'est pas de gaieté de cœur que les partisans de la laïcité ont dû admettre, au sein de la République, l'existence de deux écoles ; ce n'est pas sans indignation qu'ils voient les gouvernements successifs consentir à l'école privée d'énormes subventions. Ces écoles, ont affirmé des responsables politiques, sont fréquentées par des enfants de la République, et tous les enfants de la République ont les mêmes droits. Il se trouve des partisans de la laïcité pour penser qu'on devoit considérablement le principe de l'égalité. On doit aujourd'hui envisager l'existence d'autres écoles

patronnées par d'autres idéologies. Dans les rues de Paris, on voit se perpétuer les actes d'une guerre civile qu'on croyait révolue : le principe de la Fraternité en prend un sacré coup ! Ceux qui pensent que la laïcité était une posture révolue, voire archaïque, admettront pourtant que c'est lorsqu'elle est bafouée que surgissent à nouveau l'archaïsme et la barbarie, la haine et la guerre tribale, sans merci.

Parce qu'elle assume ses refus, la laïcité se voit accusée d'intolérance ou de sectarisme. La tolérance laïque ne souffre aucun compromis, l'idéal dont elle se réclame impliquant précisément le refus de toute forme d'intolérance. Nous sommes au cœur d'un paradoxe que Voltaire, déjà cent fois cité, illustre en affirmant : "Je ne suis pas d'accord avec vos idées, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous puissiez les exprimer."

La laïcité n'est pas une secte ; elle ne se constitue pas en partis d'aucune sorte : elle est un principe de liberté. Elle rejoint en cela une conception chrétienne. Aux reproches faits à la religion concernant l'existence du mal, les chrétiens répondent que l'homme a été créé libre, libre en particulier de choisir le bien ou le mal. Quand la laïcité défend la liberté d'expression, elle prend le risque de toutes les dérives, y compris la dérive blasphématoire. En aucun cas, elle ne peut condamner les auteurs des blasphèmes ; en aucun cas, elle ne peut admettre qu'un représentant du gouvernement fasse (secrètement) pression sur la justice pour obtenir le retrait d'un journal coupable de caricature. En aucun cas, elle ne peut tolérer les actes de violence et de terreur qui viennent d'éclater.

La laïcité n'est donc pas un intégrisme face à d'autres intégrismes. Elle se réclame de l'absolu ; c'est jouer sur les mots, rétorqueront ses adversaires ; non, parce que l'absolu ne s'érige pas en terrorisme, mais tout compromis le met en danger.

Ceci posé, les dilemmes ne sont pas résolus pour autant ; on peut appliquer à la laïcité ce qu'un journaliste de *Charlie Hebdo* appliquait à la liberté d'expression : "Ce n'est pas un confort, c'est un combat." Cependant, nous ne pouvons faire l'économie de définir les limites de l'intolérable.

Il est juste que Sacco et Vanzetti soient condamnés pour un crime, si la justice réunit les preuves de leur culpabilité ; nous ne pouvons tolérer que, faute de preuves tangibles, ils soient exécutés pour l'exemple, sur ordre du gouverneur Palmer, parce qu'ils sont des symboles, c'est-à-dire parce

qu'ils sont Italiens et anarchistes. Il est juste que Calas soit condamné s'il a tué son fils et si sa culpabilité est fermement établie ; il est intolérable qu'un juge fanatique falsifie la procédure pour conduire sur la roue un homme dont le seul crime est d'être protestant.

La laïcité s'oppose de cette manière à toute forme de discrimination arbitraire. C'est pourquoi elle soutient tous les combats des femmes ; pour la parité ; pour la liberté de la contraception ; pour la liberté de l'avortement. C'est pourquoi elle ne souffre aucune phobie, qu'elle s'exerce contre les minorités sexuelles ou contre les ethnies. Cependant, dans tous ces domaines, la satire et la caricature continuent de s'exercer. Au-delà de l'apparente cruauté de cette démarche, on oublie le rôle de la caricature qui a presque toujours une fonction d'exorcisme ; ce ne sont pas les victimes qu'elle fustige, mais leurs détracteurs ; les vignettes consacrées à "mon bof" dans *Le Canard enchaîné* stigmatisent par la satire les tabous et les idées reçues. Et quand sont franchies les limites de l'intolérable, comme l'ont prétendu certains musulmans ? Peut-être alors devons-nous reconnaître la légitimité de leur colère, de leur chagrin (le mot a été prononcé), de leurs craintes aussi devant la menace d'une offensive plus violente. La laïcité n'entend pas se substituer à la justice ni à la loi qui prennent alors le relais pour garantir la paix civile et la démocratie. Des musulmans pourraient choisir le parti de la paix et dénoncer, au nom même de leur foi et de la démocratie, le recours à la violence fanatique.

La laïcité doit enfin admettre ses impuissances. Que vaut un principe face aux déchaînements de la violence, devant la peur que font régner les terroristes de tous bords ? Comment défendre une valeur devant la permanence de l'intolérance ordinaire, la haine des différences, les préventions et les clichés ?

Militant pour la paix entre les hommes, la laïcité ne prendra jamais les armes, et sa persévérance paraît dérisoire. Elle ne dispose que de la conviction et de la parole. Elle continue à s'exercer dans les associations, dont notre journal donne sans cesse le compte-rendu des multiples activités ; menacées de mesures financières restrictives, ces associations œuvrent pourtant pour l'idéal laïc : réunir des hommes, des femmes, des enfants, de toutes opinions, dans une communauté de loisirs, de créations, de solidarité et d'éducation. La laïcité continue aussi à croire à l'éducation, à la mission sociale et pacificatrice de l'école qui mérite à ce titre des moyens prioritaires, et pas seulement des policiers. La laïcité est courageuse : alors que sa conviction est infinie, ses moyens d'action demeurent humbles et tenaces. "L'essor de l'idée laïque repose, affirme Daniel Royo, sur la vigilance de tous et sur une pédagogie patiente, déterminée et courageuse des droits de l'homme."

ICI & LÀ

Monde

• Antisémisme : déjà en 1594

... "Je suis juif. Un juif n'a-t-il pas des yeux ? Un juif n'a-t-il pas des mains, des organes, un corps, des sens, des désirs, des émotions ? N'est-il pas nourri de la même nourriture, blessé par les mêmes armes, sujet aux mêmes maladies, guéri par les mêmes moyens, réchauffé et refroidi par le même hiver et par le même été qu'un chrétien ? Si vous nous piquez, est-ce que nous ne saignons pas ? Si vous nous chatouillez, est-ce que nous ne rions pas ? Si vous nous empoisonnez, est-ce que nous ne mourons pas ?" ... Shakespeare, *Le marchand de Venise*

Italie

• Écoles publiques

Suite à la plainte d'une mère de famille finlandaise, la Cour constitutionnelle d'Italie avait jugé la requête irrecevable et s'était prononcée pour le maintien des crucifix dans les écoles publiques ("Auvergne laïque" n° 378). Le Conseil d'État italien vient de juger cette affaire et a estimé que les crucifix ne sont pas des "objets de culte" mais des "symboles" qui illustrent "les valeurs civiles qui définissent la laïcité" ! Il y a encore du chemin à parcourir avant que cette dernière figure en bonne place dans une Constitution européenne...

Angleterre

• Marchandisation de l'éducation

Tony Blair s'apprête à privatiser l'éducation en faisant rentrer les marchands du temple dans tous les établissements publics. Si sa loi passe, ce sera grâce au soutien... de son opposition conservatrice !

France

• Caricatures (suite)

- Les grandes religions monothéistes ont fait l'union sacrée pour réclamer que soit reconnue la notion du sacré et le blasphème. Dans la foulée, un député UMP a déposé un projet de loi pour interdire "les propos et actes injurieux contre toutes les religions". Vouloir faire entrer ces notions dans la loi, c'est attaquer gravement la liberté de penser et la liberté d'expression de ceux qui n'ont pas de croyances religieuses. C'est une attaque de plus contre la laïcité constitutionnelle de la République française. - En portant plainte contre "France Soir", le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a pour le moins une position ambiguë par rapport à la laïcité.

• Droits des femmes et du commerce

À quelques jours de la "Journée de la femme", Laurence Parisot - la patronne des patrons dont la présence féminine à ce poste avait été soulignée au moment de sa nomination - qui accompagnait Chirac en Arabie saoudite a coiffé le voile et revêtu l'abaya !

• Précarité à tous les étages

Le CNE et le CPE donnent des idées : des propriétaires voudraient un nouveau contrat de location avec une période d'essai de neuf mois...

• Fichés à trois ans

Après les caméras de surveillance et les policiers dans les établissements scolaires, notre brillant ministre de l'Intérieur utilise un rapport - très contesté - de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) pour traquer les délinquants "dès la crèche, la maternelle ou l'école primaire" (comme le propose le Syndicat national des commissaires de police) en proposant un "carnet de suivi comportemental" pour tous les enfants. Les professionnels de la santé et de l'éducation ne sont pas tous d'accord. À suivre avec vigilance !

RENDEZ-VOUS

FORMATIONS

Culturel

• Le 13 avril : formation des enseignants en danse (danse à l'école) à Clermont - banlieue.

MANIFESTATIONS

USEP

• Les 10 et 11 avril : journées maternelles "activités de crosses et raquettes" à Aubière.

• Du 18 au 21 avril : journées départementales de course d'orientation à Chadieu.

Culturel

• Du 10 au 30 avril : exposition œuvres de Coryne Joséphine "Écrins-Écrans" à Falexpo - FAL 63 à Clermont-Fd.

• Du 14 au 23 avril : XV^e Festival régional de théâtre amateur à Lempdes.

• Le 18 avril à Chadrac (43), le 19 avril à Saint-Vincent (43), le 20 avril à Langeac (43) : spectacle Trouvailles *Le véto libraire*.

• Le 18 avril à Rochefort-Montagne, le 19 avril à Blanzat : spectacle Trouvailles 32/10.

UFOLEP

• Le 16 avril : tir à l'arc : critérium départemental (intérieur) à Billom.

• Le 30 avril : critérium régional VTT à Pont-du-Château.

• Le 1^{er} mai : gymnastique sportive : coupe des jeunes à Volvic.

• Le 7 mai : tir à l'arc critérium départemental (extérieur classique) à Viscomtat.

Stage de formation continue UFOLEP
Relation musique mouvement



Pour tous renseignements, contact : UFOLEP du Puy-de-Dôme 04 73 14 79 12

Le comité départemental UFOLEP et la commission activités physiques d'entretien ont organisé un stage de formation continue sur "La relation musique mouvement" destiné aux animateurs et animatrices UFOLEP dans les locaux du Club SCB gym, prêtés gracieusement par la commune du Breuil-sur-Couze. Une vingtaine d'animateurs ont donc pu se perfectionner dans l'utilisation de la musique pour l'activité APE, sous forme de mises en situation et de techniques musicales (tempo, rythme, phrase musicale...).



À la découverte des étoiles...

En 2002, la FAL, la Direction régionale de la jeunesse et des sports, le collectif Expo-Science, les Francas ainsi que des associations d'astronomie et d'éducation populaire, ont organisé les Premières Rencontres régionales d'astronomie à Égliseneuve-près-Billom. Les objectifs de ces rencontres étaient de développer les loisirs scientifiques et plus particulièrement l'astronomie auprès de jeunes. C'est dans ce cadre que l'amicale laïque d'Égliseneuve a proposé un atelier de fabrication de deux petits télescopes. L'un d'entre eux s'intègre au sein d'une valise pédagogique "Astronomie" de la Direction régionale de la jeunesse et des sports à destination des divers centres de loisirs du département.

l'autre reste sur le territoire de la communauté de communes Saint-Dier-Billom.

Quatre adolescents et quatre jeunes adultes ont démarré cet atelier encadré par Christian Montorier. Ils ont commencé par tailler puis polir les pièces optiques avant de les faire aluminer dans un laboratoire. Par la suite, ils ont construit l'ossature en contreplaqué, les finitions et décorations ont été réalisées par l'atelier arts plastiques de l'amicale laïque.

Après deux années de labeur, les télescopes voient leur première lumière étoilée. Les essais sont concluants ; en effet, Saturne à l'oculaire est magnifique.

Souhaitons maintenant que ces instruments, faciles d'utilisation, fassent découvrir au plus grand nombre les beautés du ciel.

Assemblée générale FAL du Puy-de-Dôme

L'assemblée générale annuelle de la Fédération des associations laïques du Puy-de-Dôme sera organisée le vendredi 21 avril 2006 à la salle polyvalente de Romagnat. Nous serons accueillis par le foyer laïque d'éducation populaire de cette commune.



De 18 h à 19 h : atelier-débat sur le thème "L'école que nous voulons" animé par Gérard Chanel et Alain Bandiera.

Début de l'assemblée générale à 19 h.

Ordre du jour :

- Rapport moral présenté par le président.
- Rapport d'activité présenté par le directeur général.
- Rapport financier présenté par le trésorier.
- Élection du tiers sortant du conseil d'administration.

L'invité d'honneur de notre fédération sera cette année Bernard Criner, vice-président de la Ligue de l'enseignement délégué à la vie associative qui interviendra en clôture de l'assemblée générale sur le thème "La vie associative et l'avenir de l'éducation populaire".

L'assemblée générale est l'occasion d'exprimer nos idées, d'élaborer nos projets en orientations, de faire part de nos souhaits et de nos difficultés pour l'avenir.

Il est très important que toutes les associations locales adhérentes à la FAL fassent l'effort d'envoyer à l'assemblée générale au moins deux représentants.

Montaigut-en-Combraille

Un canton d'amicalistes (suite)

Les amicales laïques constituent, dans le canton, un immense réseau de communication et d'échanges ; elles cultivent et encouragent les talents ; elles entretiennent, à l'intérieur des communes et entre les communes, des relations de convivialité et apparaissent comme le facteur d'une véritable paix sociale. Après les amicales de Youx et de Montjoie (Auvergne laïque n° 387), faisons connaissance avec l'amicale laïque de Montaigut-en-Combraille...



Créée en 1961 par Mme Coulangeon, directrice de l'école publique, assistée d'un comité de membres actifs constitué par les instituteurs de la commune, l'amicale laïque de Montaigut a connu un regain d'activité, de 1990 à 2004, sous la présidence de Pierre Bernard. Les activités se poursuivent avec Bernard Champommier, nouveau jeune président épaulé par tous les membres actifs, le dévouement des responsables et l'aide précieuse de la municipalité.

Quatre sections rassemblent un nombre important de participants qui se répartissent entre des activités sportives (randonnée pédestre et gymnastique d'entretien) et des activités de création artistique (atelier de dessin et de peinture nouvellement créé par Clotilde Queval, et surtout la Chorale Diapason dont la réputation n'est plus à faire).

Pas moins de cinq concerts ont été donnés au cours de l'année 2005 ! Claudette Mammet, secrétaire de l'amicale laïque, et Bernard Champommier estiment que l'un des objectifs essentiels réside dans la capacité à accueillir, à travers les activités, le plus grand nombre de personnes, indépendamment de leur appartenance (sociale, politique ou religieuse) : "On trouve dans les sections des gens très différents qui vivent en harmonie, rassemblés autour d'une activité commune."

En cette année 2005, l'amicale laïque a tenu à apporter sa pierre à la célébration des lois de 1905. Elle a accueilli, avec la municipalité de Montaigut et les DDEN du secteur, l'exposition "Histoire et actualité de la laïcité" réalisée par la Ligue de l'enseignement. Les visiteurs ont pu la découvrir dans la Maison de l'apothicaire, récemment restaurée : "L'amicale laïque, membre de

la Fédération des associations laïques du Puy-de-Dôme, donc de la Ligue de l'enseignement, se reconnaît pleinement dans cette valeur républicaine du « vivre ensemble », dans la tolérance et le respect mutuel, et elle a à cœur de la faire vivre au quotidien dans ses différentes sections. Elle se devait de participer à la réactualisation de cette loi et des enjeux de la laïcité, toujours d'actualité."

Mais l'amicale laïque est aussi une entreprise de solidarité. Celle de Montaigut illustre par sa participation à la journée de la Virade de l'espoir. Cheville ouvrière de l'organisation de la journée pour tout le canton, elle a participé à toutes les actions de coordination et versé à l'association "Vaincre la mucoviscidose" la somme de 8 984,51 €, résultat de l'engagement de ses membres et de la participation de nombreuses associations dans cette action humanitaire.

Pérignat-les-Sarliève

Adaptation et culture



La communauté d'agglomération clermontoise s'étend rapidement, englobant rapidement les bourgs périphériques qui connaissent un développement démographique galopant. Pour comprendre comment les associations s'adaptent, nous avons rencontré Ginette Filiol présidente du FLEP de Pérignat-les-Sarliève et Monique Stachura, secrétaire.

A. L. : Parlez-nous de l'origine de l'association ?

FLEPP : En 1963, le foyer rural et d'éducation permanente a remplacé l'amicale des écoles publiques. Beaucoup d'activités sportives ou culturelles s'y développent alors. En 2000, l'association prend le nom de FLEPP : foyer laïque d'éducation populaire de Pérignat.

A. L. : Parlez-nous de vos activités...

FLEPP : Elles ont beaucoup changé au cours des années pour suivre l'évolution du pays. Beaucoup d'activités, en se développant, ont pris leur autonomie. C'est le cas pour le foot, le tennis, le quadrille,

les anciens. Le FLEP organisait la fête des écoles, des voyages, la piscine pour les scolaires. Aujourd'hui, les liens avec l'école portent surtout sur l'accueil des enfants à la bibliothèque, de la moyenne section de maternelle au CM2, avec une animation proposée de la MS au CE1.

En revanche, notre "catalogue d'activités" s'est développé de façon considérable. Nous proposons une activité chorale en partenariat avec le FLEP de La Roche-Blanche (voir Échos ci-contre). La section viet vo dao connaît un vrai succès, cumulant fréquentation importante et résultats sportifs avec des titres de champions de France. Des ciné-confé-

rences trimestrielles animées par Claude Andrivon sont appréciées. L'histoire de l'art a aussi une bonne fréquentation (prochaines séances les 5 avril 2006 : analyses d'œuvres - 3 mai : la sculpture au XX^e siècle - 10 juin : visite des sculptures monumentales de Clermont-Ferrand). Nos ateliers de connaissance du vin ont connu un moment fort avec une séance de dégustation organisée avec un producteur des Coteaux du Layon, la veille de l'ouverture de Vinidôme.

Le foyer organise aussi sa fête en juin et une séance de théâtre avec "Le pied en coulisses" de Saint-Beauzire.

Nous avons également participé au Téléthon avec une ciné-conférence et un carré magique qui nous ont permis de recueillir une belle somme.

A. L. : Quels sont vos financements ?

FLEPP : Ce sont d'abord les cotisations de nos adhérents, la subvention de la mairie qui, en dehors de la salle de réunion et de la salle de couture refaites depuis peu, met à notre disposition les salles communales pour la pratique de nos activités et du personnel pour nos manifestations. Nous avons aussi parfois une subvention du Conseil général et, bien sûr, les recettes de nos manifestations.

A. L. : Quels sont vos projets et éventuellement vos difficultés ?

FLEPP : Nous étudions la possibilité d'un renforcement de notre partenariat avec le foyer de La Roche-Blanche afin d'améliorer la complémentarité. D'autre part, si nous avons 480 adhérents, nous n'avons que 10 administrateurs : nous aimerions bien un renforcement et un renouvellement. Enfin, l'adhésion de la commune à Clermont Communauté nous interroge un peu sur l'avenir de la bibliothèque associative dont il conviendra de clarifier le statut et les relations avec la bibliothèque centrale de prêt notamment.

ÉCHOS

Amicale laïque de Montaigut-en-Combraille : "13^e Tour en Combraille - Montaigut - Youx"

L'amicale laïque de Montaigut-en-Combraille organise, le dimanche 23 avril 2006, le "13^e Tour en Combraille - Montaigut - Youx".

Circuits balisés : 4 distances proposées (31 - 21 - 12 et 6 km).

Départ et arrivée place des Écoles à Montaigut.

Inscriptions à partir de 8 h 30.

	Distance	Départ	Participation	Gratuit
1	31 km	8 h 30/10 h	8 €	pour les moins de 10 ans
2	21 km	9 h/10 h 30	8 €	
3	12 km	14 h	3 €	
4	6 km	14 h 30	1,50 €	

Renseignements : 04 73 85 40 34 et 04 73 85 24 58.

Exposition "Plasticiens du Puy-de-Dôme"

Du 27 mars au 29 avril 2006, le Conseil général organise à l'Hôtel du Département, hall René-Cassin, la septième exposition "Plasticiens du Puy-de-Dôme" où les œuvres de vingt-deux artistes pourront être appréciées.

Visites guidées : Véronique Lacroix au 04 73 42 20 86.

Amicale laïque de Moissat :

"Les Graines de stars" à l'affiche !

Le 8 avril prochain, la jeune troupe de l'amicale laïque "Les Graines de stars" présentera à la population la pièce Un problème ?... pas de problème ! Cette représentation précédera Vipères sur le grill interprétée par "Les Uns Parfaits" de Cébazat.

4^e édition des Théâtrales de Saint-Beauzire

La 4^e édition des Théâtrales de Saint-Beauzire se déroulera du mercredi 3 mai au dimanche 7 mai 2006, salle des fêtes de Saint-Beauzire.

Cette année, cinq troupes seront en compétition tout au long de ce festival. Une innovation le samedi après-midi avec la représentation d'un spectacle pour enfants gratuit pour les accompagnateurs adultes.

Au programme 2006 :

- Carré de dames pour Willy de José Franc - Le pied en coulisses (hors compétition) ;

- L'Avare de Molière - Théâtre de l'Horloge ;

- Le Paltoquet d'après Michel Deville - Théâtre de la Plaine ;

- Pour faire un bon petit chaperon de Jolibois - Les Patouslas ;

- Barouffe à Chioggia de Goldoni - Théâtre des Charmeix ;

- Un air de famille de Jaoui/Bacri - Théâtre de l'Arsenal.

Pour le gala de clôture du dimanche soir en l'église de Saint-Beauzire à 18 h : concert de jazz.

Spectacle tous les soirs à 20 h 30 et les samedi et dimanche après-midi à 14 h 30. Une carte de fidélité est prévue pour les spectateurs qui assistent à plusieurs séances.

Les billets s'achètent sur place, à la billetterie de l'entrée.

Renseignements : Culture@fal63.org

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 20 AVRIL 2006



CREDIT COOPERATIF

comme son nom l'indique

CRÉDIT COOPÉRATIF

33, boulevard Berthelot

63407 CHAMALIÈRES CEDEX

Tél. 04 73 19 56 90 - Fax 04 73 30 97 16

E-mail : chamalieres@coopanet.com

Un système ressource régional est constitué par la mise en réseau de ressources, d'outils et de compétences spécialisées autour d'une thématique éducative et culturelle :

- livre et lecture ;
- expressions dramatiques ;
- activités plastiques ;
- communication audiovisuelle et multimédia ;
- culture scientifique et technique,
- éducation à l'environnement.

C'est un regroupement de différents partenaires associatifs et institutionnels ayant pour objectifs l'aide à la conception et à la mise en œuvre de politiques éducatives et culturelles territoriales. Destinée à répondre aux besoins spécifiques exprimés sur les différents territoires, cette structure souple participe au développement du potentiel régional existant et s'attache à améliorer les ressources.

Ce fonctionnement en réseau dynamique ne se limite pas à la mutualisation et la mise à disposition de matériel. Il est aussi utile au recensement et à l'analyse des besoins des territoires de la région Auvergne dans la thématique considérée. Cette connaissance du terrain permet d'orienter et de répondre à des besoins de formation des acteurs. Communiquant sur leurs missions, les systèmes ressources participent à l'organisation d'espaces innovants de pratiques et de rencontres.

Enfin, les systèmes ressources accompagnent la conception et la mise en œuvre de projets auprès des collectivités territoriales et des structures culturelles et d'animation, ceci dans une recherche constante de complémentarité. Il s'agit bien, en partenariat avec Jeunesse et Sports, de développer et d'enrichir les politiques locales d'enfance et de jeunesse.

L'organisation de chaque système ressource est le reflet de sa composition et de son histoire ; chacun est animé par une structure coordinatrice. La FAL a participé à la réflexion, à la mise en place et au fonctionnement de ces systèmes. Jusqu'en août 2005, elle fut membre du collectif Expo-Sciences et membre du groupe de pilotage du Collectif régional d'éducation à l'environnement Auvergne. Toujours membre du CA d'AVIA, elle est actuellement plus particulièrement active dans ces réseaux au travers de son action "Théâtre actif" et bien entendu comme tête de réseau du Système ressource arts et activités plastiques (SRAAP).

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Le Collectif régional d'éducation à l'environnement Auvergne (CREE-A) a été créé suite aux premières Assises territoriales de l'éducation à l'environnement (Lille, janvier 2000). Il rassemble à ce jour plus de quatre-vingts acteurs régionaux (institutions, associations...). Le CREE-A organise tous les deux ans des rencontres régionales permettant aux enseignants, animateurs et éducateurs d'enrichir leurs pratiques éducatives et de faire émerger de nouveaux projets :

■ 2003 "Risquer, c'est aussi éduquer", consacré à la place du risque dans les pratiques pédagogiques liées à l'éducation à l'environnement" à Theix (63) ;

■ 2005 "Moisson de saveurs" sur le thème de l'alimentation, à Coltines(15). Le CREE-A publie sa revue bisannuelle *Indices de présences*. Véritable trait d'union entre les praticiens de



l'éducation à l'environnement de la région et les partenaires, la revue comporte articles de fond, points de vue, informations, cahier pédagogique.

Les projets 2006 sont :

- la publication d'un guide régional des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- la conception de dispositifs pédagogiques abordant les problématiques de l'eau, des énergies et de la réduction des déchets ;
- l'organisation d'une formation-action visant à encourager les actions éducatives sur le thème de l'alimentation.

La dimension régionale du CREE-A et la compétence de ses membres font de lui un système ressource capable d'accompagner des collectivités territoriales et des structures

culturelles dans l'élaboration et la conception et d'actions visant au développement de l'éducation à l'environnement en Auvergne.

Collectif régional d'éducation à l'environnement Auvergne (CREE-A)
65, bd F.-Mitterrand - BP 163
63004 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 34 46 88
michelle.julien-sully@auvergne.environnement.gouv.fr

LIVRE ET LECTURE



Soutenu par la DRDJS et piloté par le Centre régional du livre et de la lecture, le système ressource régional d'incitation des jeunes à la lecture regroupe une trentaine de membres : professionnels du livre (éditeurs, libraires, bibliothécaires), animateurs socioculturels, formateurs et associations spécialisées dans la littérature de jeunesse, etc. Depuis sa création en 2001, le système ressource s'est attaché à favoriser les rencontres entre ses différents membres et à mutualiser leurs compétences dans une perspective d'appui aux projets de structures et de territoires.

Le premier axe de travail a été de faire connaître le système ressource le plus largement possible auprès des acteurs de terrain par un état des lieux des actions en direction du jeune public et la diffusion d'une plaquette d'incitation à la mise en place d'actions livre et lecture en direction du jeune public, accompagnée de fiches pratiques.

Un autre axe de travail essentiel est la mise en place d'actions de formation ou de sensibilisation aux enjeux sociaux et politiques de la lecture pour l'ensemble des

médiateurs en charge du jeune public, par des sessions de formation continue autour d'outils pédagogiques (Malle à Hortense, Kit éditions Rue du monde sur la citoyenneté), de journées de sensibilisation destinées à tous les professionnels ou médiateurs en charge du jeune public et la création d'une formation initiale BEATEP animation-médiation du livre.

Le dernier axe de travail est l'accompagnement des politiques éducatives et culturelles territoriales. Depuis 2005, le système ressource accompagne à titre expérimental un projet de mise en place d'une politique de développement culturel autour du livre et de la lecture sur la communauté de communes du Haut-Livradois.

Centre régional du livre et de la lecture
6, rue Grégoire-de-Tours
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 31 99 07
francoise.dubosclard@crlauvergne.org

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE



Les associations et le monde de l'éducation populaire participent depuis longtemps à une dynamique visant à permettre de comprendre et d'agir sur notre environnement, promouvoir un outil éducatif pour découvrir le monde, l'autre, pour communiquer, pour créer et pour jouer !

Quels que soient son âge, son origine sociale, il nous paraît indispensable aujourd'hui que les sciences et les techniques puissent être accessibles à tous et devenir une préoccupation de nos élus, de leurs services et des équipes pédagogiques sur le terrain.

Astu'Sciences, qui organise et accompagne tous les deux ans le dispositif Expo-Sciences Auvergne, est un réseau au service de ces projets.

Fruit d'une rencontre unique et originale entre de nombreux partenaires associatifs et institutionnels, le système ressource Astu'Sciences a pour vocation de vous aider à développer sur votre territoire et au sein de votre structure la pratique des activités scientifiques et techniques.

Susciter des initiatives associatives, scolaires ou individuelles

dans ces domaines auprès des jeunes, développer des lieux de pratique quotidienne (dans les maisons de quartiers, les centres de loisirs, à l'école...), favoriser les échanges avec le monde de la recherche... sont autant d'axes de travail que nous attachons à conduire avec vous sur le terrain.

D'une caisse à savon aux apprentis sorciers sur l'optique avec un groupe d'ados ; d'une soirée amicale laïque à un après-midi contes sciences à la bibliothèque... les sciences ne sont pas toujours faciles à trouver !

Et qui sait, peut-être que certains d'entre nous, par le théâtre, une exposition ou une machine à remonter le temps, reviendront pour un moment encore à nous partager leurs expériences.

Astu'Sciences - 61, avenue de l'Union-Soviétique
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 92 77 25 - expo-sc.auvergne@wanadoo.fr

Systemes Ressources

ARTS ET ACTIVITÉS PLASTIQUES

Le Système ressource régional arts et activités plastiques (SRRAAP) est un réseau de différents partenaires œuvrant dans le domaine des arts visuels. Ces partenaires sont associatifs (associations d'artistes, amicales laïques), institutionnels (FRAC, école des Beaux-Arts, etc.) mais aussi individuels avec environ une centaine d'artistes indépendants.

La FAL 63 est la structure qui coordonne ce réseau dont l'objectif est de favoriser les rencontres entre les publics et les créateurs en Auvergne, de promouvoir ce champ



artistique auprès des habitants via les acteurs de terrain. En relation avec les territoires, le réseau participe à une expérimentation et une réflexion sur les politiques éducatives territoriales (communauté de communes de Brassac-les-Mines).

Il a organisé en 2004, en partenariat avec la résidence d'artistes de Montluçon deux journées professionnelles d'informations réunissant acteurs des arts plastiques, agents de développement territorial, élus.

Depuis 2005, la tête de réseau du SRRAAP accompagne un organisme de formation et d'insertion, FIT, dans un projet destiné à favoriser l'insertion professionnelle d'artistes.

En 2005, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, un stage de réalisation destiné à améliorer les interventions auprès des jeunes dans ce domaine a eu lieu.

De même, depuis le début de l'année 2006, le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) et la FAL se sont rapprochés afin de proposer aux écoles, centres de loisirs... de découvrir les expositions du FRAC en étant accompagnés par des médiateurs.

Fédération des associations laïques du Puy-de-Dôme (FAL 63) - 21, place Delille - 63000 Clermont-Fd
Tél. 04 73 91 00 42 - culture@fal63.org - sraap@fal63.org - fal63.serviceculturel.org

Systèmes ressources régionaux développement éducatif et culturel territorial

En Auvergne des Contrats éducatifs locaux, temps libre véritables projets territoriaux qui manifestent le souci qu'ont les collectivités de réunir les conditions favorables à la socialisation positive des jeunes, en s'appuyant sur les acteurs. On a là l'amorce d'une mutation sans doute majeure ;

en effet :
- personnes, donc celle de l'attractivité des territoires à la recherche d'équation avec les besoins d'aujourd'hui ;
- attentes chez les enfants, à révéler, quand la capacité d'innovation conditionnellement avancées ;
- productif des territoires, en insistant sur les nouvelles d'aujourd'hui par l'économie mondiale.

Les équipements, services d'enseignement et d'animation, ne peut donc plus offrir une politique adaptée aux besoins de la proximité. Il faut intégrer les stratégies globales de développement, comme aspect essentiel

mobiliser les acteurs éducatifs et culturels locaux pouvant contribuer entre eux des relations véritablement coopératives. Mais cela suppose qu'il faut trouver, dans un environnement proche, les ressources techniques, en mesure de les accompagner, d'apporter les moyens nécessaires, les compétences encore rares.

La Direction régionale de la jeunesse et des sports a encouragé les associations et les institutions culturelles régionales et départementales en réseaux thématiques, pour constituer des systèmes éducatifs tournés vers l'appui au développement territorial. Au niveau régional, c'est là un moyen pour que les associations puissent bénéficier d'une légitimité nouvelle, montrent qu'elles peuvent être un élément essentiel de la modernisation et du développement des territoires en devenir.

Jean-Pierre Noir
DRDJS

AUDIOVISUEL ET MULTIMÉDIA

La thématique de ce système ressource est articulée autour de deux grands domaines : les technologies de l'information et de la communication et l'audiovisuel - photo, cinéma, vidéo. Système ouvert aux acteurs éducatifs dans ces domaines, le cœur du réseau est aujourd'hui constitué d'associations spécialisées dans l'éducation à l'image et des structures plus généralistes concernées par l'éducation populaire.

Le système ressource a déjà réalisé quelques actions tout en se structurant :

- un état des lieux des pratiques de loisirs dans des structures accueillant des enfants et des jeunes réalisé dans notre région a révélé de gros besoins d'information, de formation et de rencontres ;
- une journée d'étude au mois de novembre baptisée "Multimédia : éducation ou consommation" a réuni différents acteurs

concernés par les pratiques des nouvelles technologies avec les jeunes.

L'animation du réseau par AVIA répond quotidiennement à des demandes de conseil, d'intervention, de formation en renvoyant vers les membres du réseau ou en associant différentes structures intéressées.

Les projets

- Éducation au langage audiovisuel prévue le 15 juin dans le cadre du festival de cinéma pour enfant "Plein la bobine".
- Développement des politiques éducatives et culturelles territoriales dans le Bassin minier (Brassac-les-Mines, Sainte-Florine).
- Communication à destination des élus, des coordinateurs de CEL, des responsables de services jeunesse (faire connaître le système ressource et les compétences que ses membres peuvent mettre à la disposition des territoires).

**Communication audio-visuelle et multimédia :
Atelier Vidéo Inter Associatif (AVIA)
34, rue Albert-Thomas - 63000 Clermont-Fd
Tél. 04 73 34 36 84 - e-mail : avia@abeille.com - Site : www.avia.63.org**



EXPRESSION DRAMATIQUE

L'association AMATHEA, dont la mission est le développement et la qualification des pratiques d'expression dramatique en Auvergne, coordonne le système ressource expressions dramatiques. Ce réseau, composé de professionnels du spectacle, d'animateurs, de mouvements d'éducation populaire, de personnes travaillant pour des collectivités, de bénévoles, accompagne la mise en place de projets liés au théâtre, et particulièrement en direction des jeunes. Le réseau soutient les bases de loisirs initiées par la DRJS, offre de la

ressource à des structures et territoires désireux de proposer une offre éducative de qualité.

Actuellement sollicité par les communautés de communes Bassin minier montagne et Auzon Communauté, le réseau est impliqué dans la mise en place d'un événement destiné à encourager les pratiques culturelles chez les jeunes. Cet événement vise à poursuivre une dynamique locale engagée sur la question d'une politique éducative et culturelle territoriale et de ses enjeux. Riche de sa diversité, l'avenir du réseau dépend cependant de la capacité de ses

membres à s'y investir, à l'heure où chaque structure culturelle et socioculturelle se trouve fragilisée par un contexte de restriction budgétaire... Reste enfin à convaincre les partenaires financiers potentiels de la crédibilité et de la nécessité des systèmes ressources, avec en toile de fond la question essentielle de l'inscription et l'épanouissement des jeunes dans une région rurale et vieillissante.

**Amathéa, théâtre amateur en Auvergne
Maison des Comtes - 63670 Orcet
Tél./Fax 04 73 84 56 45
amathea@wanadoo.fr**

territoires

FAX... FAX... FAX...

Informatique : apprendre des usages nouveaux ou résoudre des difficultés particulières

Pour aider chacun à avancer vers plus d'autonomie dans l'utilisation de l'ordinateur, le CREFAD Auvergne propose des ateliers de pratique informatique au cours desquels chaque participant pourra venir apprendre à utiliser un ordinateur ou se faire aider par les animateurs afin de résoudre un problème technique rencontré.

Programmés d'avril à juin, ces ateliers s'adressent à toute personne confrontée à un besoin, quel que soit son niveau (débutant ou habitué à l'utilisation d'un ordinateur).

Les horaires ont été pensés pour permettre à chacun de participer selon sa situation. Un des ateliers sur un thème au choix (chaque participant vient avec un problème à résoudre) aura lieu le samedi après-midi et huit autres se dérouleront de 18 h 30 à 20 h.

Les propositions de travail et les thèmes retenus portent sur :

- l'entretien et la protection de son ordinateur ;
- l'amélioration des performances de l'ordinateur ;
- la connexion à Internet ;
- la navigation sur le Web ;
- l'utilisation du courrier électronique ;
- la téléphonie avec l'ordinateur ;
- l'utilisation d'un appareil photo numérique ;
- l'installation du système d'exploitation Linux...

Par cette action, le CREFAD Auvergne, en tant qu'association d'éducation populaire, veut permettre à tout utilisateur d'informatique de se donner un minimum de maîtrise afin de ne pas se trouver bloqué face à la moindre situation imprévue dans l'utilisation d'un outil de plus en plus présent dans la vie quotidienne.

Le programme complet des ateliers peut être envoyé sur simple demande à : CREFAD Auvergne, 9, rue Sous-les-Augustins, 63000 Clermont-Ferrand Tél. 04 73 31 50 45.

Il est également disponible sur le site Web de l'association : <http://crefad.info>.

Avec les DDEN

Après 2005, vint 2006

Ce pourrait n'être qu'une lapalissade, mais de récents événements ont montré jusqu'où pouvaient être conduites des foules aveuglées et fanatisées. L'image donne l'essentiel de l'information plus rapidement qu'un discours de syntaxe au contenu plus complexe ; cet adage, bien connu des cours de technologie, vaut pour toute forme de raisonnement structuré. En contrepartie, il est facile d'en retenir, et même d'en faire retenir, une présentation tronquée ou biaisée. Les critiques au vitriol des caricatures ne s'en prenaient pas à une religion, mais à des formes d'expression qui la présentent trop souvent dans un contexte belliqueux. L'amalgame était facile à faire ; il a été fait et on a pu en apprécier les conséquences. Tout au plus peut-on s'étonner du délai entre la parution des caricatures et l'explosion qui a suivi : problème de synchronisation des agitateurs, nécessité d'une amorce externe ?

Ce n'est pas en muselant les caricaturistes qu'on réglera ce problème. Ils se plaignent déjà bien souvent, et plus souvent que les épistoliers, des pressions dites amicales exercées sur leur activité ! Une fois de plus, il faut chercher à raisonner en termes de laïcité : que le religieux soit réservé à l'intimité des individus, même s'il lui arrive de s'exprimer sous forme collective, est la meilleure, peut-être la seule, garantie contre ces débordements. On doit hélas reconnaître qu'on est loin de connaître cet idéal sur notre planète : est-ce une raison de baisser les bras ? Car dans

notre République, bien laïque au demeurant, les motifs d'aveuglement ne manquent pas, et il est trop facile, si on n'y prend garde, de proposer et de faire admettre des traitements religieux à des faits de société de type exclusif. C'est pire que le mal, cela dénigre des religions qui n'ont rien à voir avec cela ; mais ça satisfait la gloriole de plus d'un...

Fin 2005, dans le cadre de la commémoration du centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'État, le conseil d'administration de l'Union des délégués de l'éducation du Puy-de-Dôme a décidé une campagne de sensibilisation du public périscolaire à la place de la laïcité dans la vie de la République. En ce début 2006, l'histoire récente a montré à quel point elle pouvait être d'actualité. Une affiche va être placardée par les délégués au voisinage immédiat des écoles pour rappeler nos engagements, en espérant qu'ils soient ceux d'un maximum de citoyens.

La lire, c'est bien ; on l'a d'ailleurs conçue pour être la plus schématique possible. Réfléchir sur son contenu, c'est mieux ; elle présente suffisamment de vide à compléter.

Échanger ses réflexions avec son voisin, c'est encore mieux ; et pourquoi ne pas en profiter pour faire sa connaissance, et si vous le connaissez, pour mieux le connaître ? C'est une forme d'instruction civique que nous vous proposons, mais elle est essentielle, car elle est celle qui construit une société, et bien laïque nous espérons !

G. Fourn

Sensibilisation à l'environnement

Charte des responsabilités humaines

Dans le cadre de l'action de sensibilisation à la Charte des responsabilités humaines organisée par Alliance 21 et soutenue par la Fondation Charles-Léopold-Mayor, l'équipe d'animation européenne teste la pertinence de ce prétexte notamment en utilisant des problématiques environnementales comme thématiques de départ pour cette action de sensibilisation. C'est donc le Réseau international d'éducation à l'environnement POLIS qui pilote cette opération. À l'échelle du territoire français, diverses actions sont menées dont une conventionnée avec la Fédération des associations laïques du Puy-de-Dôme.

C'est dans ce contexte que la FAL 63 a organisé le 1^{er} mars 2006 avec la Compagnie du Chat Noir une animation pour de jeunes enfants et une sensibilisation pour les adultes. C'est dans ce salon de thé culturel et librairie sonore qui propose des consommations "bio" et/ou issues du commerce équitable que le texte de la Charte a été illustré avec une installation consacrée au jus d'orange. Espace permettant des échanges intergénérationnels (les jeunes enfants peuvent être accueillis dans un espace adapté) et des échanges interculturels (présence de jeunes étudiants étrangers), ce lieu de convivialité a permis la diffusion du texte ci-contre consultable sur le site : <http://allies.alliance21.org/ccharter/>

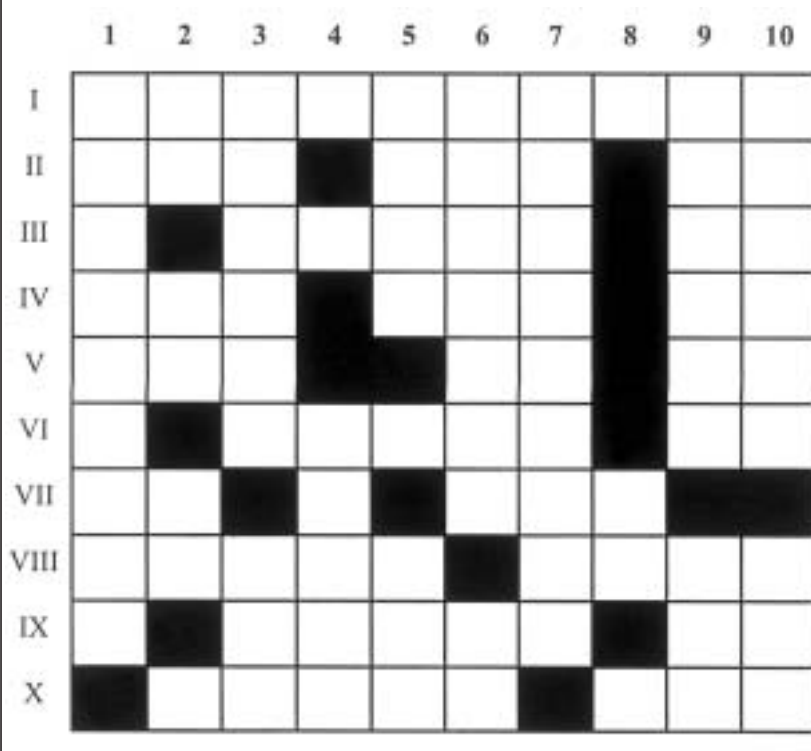


LA CHARTE DES RESPONSABILITÉS HUMAINES

- Pour faire face aux défis d'aujourd'hui et à venir, il est aussi important de s'unir dans l'action que de valoriser la diversité culturelle.
- La dignité de chacun implique qu'il contribue à la liberté et la dignité des autres.
- Une paix durable ne peut être établie sans une justice respectueuse de la dignité et des droits humains.
- Pour assurer l'épanouissement de l'être humain, on doit répondre à ses aspirations immatérielles aussi bien qu'à ses besoins matériels.
- L'exercice du pouvoir n'est légitime que lorsqu'il est mis au service du bien commun et qu'il est contrôlé par ceux sur qui ce pouvoir s'exerce.
- La consommation des ressources naturelles pour répondre aux besoins humains doit s'intégrer dans une démarche plus large de protection active et de gestion prudente de l'environnement.
- La recherche de la prospérité ne peut être dissociée du partage équitable des richesses.
- La liberté de la recherche scientifique implique d'en accepter la limitation par des critères éthiques.
- Les connaissances et les savoir-faire ne prennent tout leur sens que par leur partage et leur usage au service de la solidarité, la justice et la culture de la paix.
- Dans les décisions concernant les priorités du court terme, il faut prendre la précaution d'évaluer les conséquences à long terme avec leurs risques et incertitudes.

SI VOUS SOUHAITEZ RÉAGIR, COMMENTER, N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER.

Mots croisés n° 16



À consommer avec modération...

HORIZONTAL

- I. Nouveau au village.
- II. Dialecte. Morceau de nougat. Ça roule.
- III. Naïf. Marche à contresens.
- IV. Aber. En aveugle. Lac.
- V. Grand Invalide Civil. Or. Ceci.
- VI. A son maître. Doubé dans la mode.
- VII. Jeu. Palindrome hollandais.
- VIII. Côte de Bourgogne. Retirés.
- IX. Appellation bordelaise. Règle.
- X. À l'envers : poignées. De Loire, pour le Saumur ou pour l'Anjou.

VERTICAL

1. Romanée-Conti.
2. En plein dans l'œil. Romains. Conjonction.
3. Gewurztraminer. Institut Médico-Educatif.
4. Appellation commune à de nombreux vignobles.
5. Connu pour son vin jaune. Ancêtre de l'ONU.

6. En arc brisé. La queue du boa.
7. Faugères.
8. Conjonction.
9. Appellation bourguignonne. Grecque.
10. Célèbre pour sa roussette. Saveur.

Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 15



ÉCRIVAINS EN HERBE

"Alerte aux inondations"

suite



Papa fait vite des sandwiches qu'il donne aux enfants. Pendant ce temps, maman prépare les papiers, un sac à dos avec des vêtements, des couvertures et le cartable de Laure.

- *Merci maman*, dit Laure. *Je ne veux pas que mes affaires d'école soient mouillées.*

Quelqu'un frappe à la fenêtre.

Papa ouvre et voit le voisin qui dit :

- *Les pompiers sont en train d'évacuer le quartier. Ils emmènent les gens en bateau jusqu'à la mairie. De là, nous irons jusqu'à la salle des fêtes passer la nuit à l'abri. Préparez-vous à partir.*

- *Merci d'être venu nous prévenir ! À tout à l'heure !*

Papa enfiler ses cuissardes, maman et les enfants mettent leurs bottes.

Papa fait le tour de la maison.

Il ferme les volets et il vérifie que tout est en ordre.

- *Nicolas, viens dans mes bras*, dit maman.

- *Et toi Laure, monte sur mon dos*, dit papa.

Nicolas trouve ça rigolo.

- *Ob non ! C'est triste de quitter la maison*, pense Laure.

Toute la famille avance difficilement jusqu'au portail. Papa a de l'eau jusqu'aux genoux.

Les enfants montent les premiers sur le bateau, aidés des pompiers.

Les parents grimpent aussi.

Ils enfilent leurs gilets de sauvetage.

- *Quelle tragédie !* pleurniche Laure.

J'espère que la maison ne s'écroulera pas comme notre château qui est d'ailleurs sous l'eau.

Papa pense aux dégâts que l'eau va faire. Il a peur lui aussi.

Le bateau avance lentement sur l'eau. Il les dépose devant la mairie. Toute la famille va à la salle des fêtes en marchant sur des planches.

- *Il y a beaucoup de gens !* dit maman.

- *C'est vrai*, dit papa, *et les enfants ont déjà trouvé des amis.*

- *Ob, il y a mon copain Arthur !* crie Nicolas.

Un monsieur vient gentiment les accueillir et il leur montre où ils vont dormir.

Quatre matelas les attendent au pied de la scène.

Maman explique aux enfants qu'ils passeront cette nuit à la salle des fêtes et que demain, ils iront chez tante Isabelle. Nicolas sort son camion de pompiers, Arthur ses petites voitures et ils se font des routes entre les matelas.

Pendant ce temps, Laure a retrouvé ses amies, Julia et Rosa et elles se racontent à l'oreille leur journée.

À l'heure du repas, tout le monde mange à la même table.

Un pompier monte sur la scène et explique que demain, les enfants iront à l'école en bateau.

Les enfants sont très contents mais ils tombent de sommeil. Ils vont se coucher et rêvent.

Ils revoient cette journée mouvementée : le château, l'eau, les jouets mouillés, le bateau...

Laure s'imagine en train de rentrer à la maison.

Dans son sommeil, elle sourit.

**Coopérative scolaire
École élémentaire de Saint-Chaffrey
05330 Saint-Chaffrey
Responsable : Thirard Annie**

PAR ICI LES SORTIES

Théâtre

Cour des Trois Coquins à Clermont-Fd

• Du 10 au 15 avril à 20 h : "Mer forte... à agitée !" comédie dramatique

Le Petit Vélo à Clermont-Fd

• Du 11 au 15 avril à 21 h : "Tableau d'une exécution"

La Comédie de Clermont Scène nationale

• Les 11, 12, 13 et 14 avril à 20 h 30 à la Maison de la culture salle Jean-Cocteau : "L'Île des esclaves" de Marivaux - mise en scène Éric Massé

Ville de Lempdes

• Du 15 au 23 avril à la salle des fêtes : Théâtre Actif, 15^e anniversaire du Festival de Lempdes

• Le 17 avril à 20 h 30 à la salle des fêtes : "Petits formats" par le théâtre de Romette - "Histoires post-it" - "Parle-moi d'amour"

Athnor à Montluçon

• Le 9 mai à 20 h 30 : "Marius"

Concerts spectacles

La Baie des Singes à Cournon

• Les 13 et 14 avril à 20 h 33 : Tomer Sisley

• Le 15 avril à 20 h 33 : Céline Caussimon en partenariat avec "On connaît la chanson" et la Coopérative de Mai

• Les 21 et 22 avril à 20 h 33 : Albert Meslay, comique de haut niveau

• Les 28 et 29 avril à 20 h 33 : Didier Porte

• Du 3 au 5 mai à 20 h 33 : Les Bodins en capitale

• Le 6 mai à 20 h 33 : plateau d'humours et de chansons, soirée déconnaive

Cinéma

Forum Remy à Riom

• Le 11 avril : "Macundo" texte de Gabriel Garcia-Marquez,



"Tableau d'une exécution" au Petit Vélo.

Compagnie Premier Acte (théâtre, danse et acrobaties, 12 ans)

• Le 21 avril : "Cent ans de solitude", compagnie Les Guêpes rouges de Rachel Dufour (théâtre, 12 ans)

Musique

La Baie des Singes à Cournon

• Le 12 avril à 20 h 33 : Pierre Courthiade piano solo

Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd

• Le 12 avril : Dmitri Chostakovitch

La Coopérative de Mai à Clermont-Fd

• Le 12 avril : Mogwai

• Le 14 avril : Bone Bop + Mr Maqs

• Le 15 avril : Konono n° 1 + Les visiteurs du soir

• Le 18 avril : The Incredible Rock Machine Tour 2006 - Uncommommen frommars + the burning heads + next friday

• Le 19 avril : Elysian Fields + Under byen + Vashti Bunyan

• Le 21 avril : Patrick Bouffard Du 26 avril au 1^{er} mai : Shaolin et The Elderberries iront à Bourges !

Animatis à Issoire

• Le 14 avril à 21 h salle Claude-Nougaro d'Animatis : Francoiz Breut + Joseph d'Anvers

Jeune public

Ville de Riom

• Le 11 avril à 20 h 30 au Forum Remy : "Macondo" tout public à partir de 12 ans

Ville de Cournon

• Du 17 au 29 avril à la salle polyvalente salle de l'Alambic Baie des Singes : festival de spectacles jeunes publics

Graines de spectacles à Clermont-Fd

• Le 18 avril à 14 h, 15 h, 18 h et 19 h et le 19 avril à 14 h, 15 h, 18 h et 19 h : "Bistouri" Tof Théâtre - Théâtre forain à partir de 9 ans

Contacts

La Cour des Trois Coquins

04 73 91 08 08

Le Petit Théâtre de Vallières

06 71 12 21 53

La Baie des Singes

04 73 77 12 12

Athnor

04 70 08 14 40

Sémaphore

04 73 87 43 43

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale

04 73 29 08 14

La Coopérative de Mai

04 73 14 48 08

Mairie de Riom

04 73 33 79 00

Le Petit Vélo

04 73 36 36 36

Orchestre d'Auvergne

04 73 14 47 47

Animatis

04 73 89 71 52

Graines de Spectacles

04 73 92 30 26

Le Remy

04 73 64 08 64

Ville de Cournon

04 73 69 90 40

Ville de Lempdes

04 73 83 74 78

Atelier de théâtre des SUC

Présentation des travaux



Les ateliers de création du Service universités culture.

Avec le service Vacances pour tous de la Ligue 63

■ Pour les adultes

- **Voyage en Roumanie** : départ en avion de Clermont-Fd du 29 avril au 6 mai 2006

■ Vacances de printemps :

- Paris - Le Lioran - Saint-Front

■ Pour les enfants, vacances à la neige :

- Châtel - Haute-Savoie / Le Lioran - Cantal / Saint-Front - Haute-Loire

Brochures enfants : parution mi-mars
Vacances été 2006 : les brochures familles et séjours linguistiques sont parues.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : FAL Vacances pour tous
Tél. 04 73 14 79 20

Le Service universités culture (SUC), l'un des tout premiers créés en France, est un service interuniversitaire des universités de Clermont-Ferrand. Il développe ses activités dans plusieurs domaines : musique, danse, cinéma, vidéo, écriture, arts plastiques et enfin le théâtre avec ses à-côtés (construction de décors, création de costumes, etc.).

Les étudiants qui participent aux ateliers de création préparent et présentent des spectacles sous la direction d'enseignants et de professionnels de la culture. Certains d'entre eux ont aussi la possibilité de valider leur expérience artistique dans leur cursus universitaire

grâce aux unités d'enseignement libre et au parcours "Arts du spectacle" ou du Master "Action culturelle en milieu éducatif et collectivités territoriales".

On peut assister à la présentation publique des travaux des différents ateliers. Les spectacles ont lieu, sauf indication contraire, dans la salle Georges-Guillot de la résidence universitaire Philippe-Lebon (boulevard Côte-Blatin). Pour cette année, le calendrier est le suivant :

Avril

■ 13 et 14 à la Petite Gaillarde, puis 20 et 21 à l'Opéra municipal : *Secret de l'invisible* (Atelier théâtre et science - Pierre Bonton).

■ 14 et 15 : *Mo d'après* Calaferte (atelier A. Bernard - M. de Bussac).

■ 20 et 21 : *Durif : théâtre à faire - théâtre affaire* (atelier Col-Cohendy).

Mai

■ 12 et 13 : *Les Médecins chez Molière* (atelier M.-F. Savary).

■ 26 et 27 : atelier théâtre en langue espagnole (Mireira Alonso).

Juin

■ 2 et 3 : *Le colonel-oiseau*, d'après Boytchev (atelier "Côté-Court").

■ 8 et 9 : *L'île pourpre*, de Mikhaïl Boulgakov (atelier Jean-Luc Guitton).

Tous les spectacles ont lieu à 20 h 30.

QUOI DE NEUF ?

Vivre ensemble

• Le Guide du respect

"Le respect... Comment le faire vivre ? C'est avec l'autre que naît le respect, c'est dans la relation mutuelle que se construisent la liberté, l'égalité, la mixité." Fadela Amara



Dans un petit livret de poche, "Ni putes ni soumises" regroupe des réponses simples et claires aux questions que se posent les jeunes - tous les jeunes. Pratique parce que compréhensible et succinct. À mettre à la disposition du plus grand nombre. "Le Guide du respect", édité par "Ni putes ni soumises" - Éditions Le Cherche Midi.

Soirée-débat à l'amicale laïque Vic-le-Comte - Longues

Une laïcité conviviale



Il confie le débat aux amicalistes : pas de conférencier, pas d'universitaire, pas d'interventions théoriques, mais des faits, des expériences, des réflexions communes pour affirmer les convictions et l'exigence d'une laïcité toujours vivante.

Alain Bandiéra, membre du comité de rédaction d'Auvergne laïque, chargé d'animer les débats, brosse d'abord un bref tableau historique. De l'Antiquité à nos jours, l'Histoire est traversée par un combat permanent entre deux forces contraires ; d'un côté, une idéologie religieuse (majoritairement le christianisme pendant des siècles) qui cherche à établir sa suprématie ; elle soumet l'éducation, la pensée, la culture à ses dogmes ; elle s'infiltré dans les institutions, jusqu'à parrainer la monarchie de droit divin et ajouter son oppression à l'iniquité politique et sociale. De l'autre, des esprits libres, défenseurs de la liberté de conscience, de l'exercice de l'esprit critique, du triomphe de la raison sur l'obscurantisme, qui paient leur "résistance" de persécutions, voire de leur vie. Socrate, Galilée, Callas, Dreyfus, la liste est longue, mais elle demeure exemplaire.

Mais qu'en est-il de la laïcité aujourd'hui ? Question essentielle, puisqu'il s'en trouve pour prétendre que la laïcité est une posture archaïque (voire démodée) engendrant de nouveaux intégrismes. Le même reproche était d'ailleurs adressé, aux lendemains de 1905, aux partisans de l'école publique quand les bussards noirs étaient regardés comme les nouveaux prélats de la République.

La place est faite alors aux témoignages. Évelyne Bénazech, directrice de l'école primaire de Vic-le-Comte, évoque l'histoire de l'école publique ; elle évoque les remous provoqués par la loi récente sur les signes ostentatoires à l'école, et la difficulté - voire l'ambiguïté - qui réside dans l'enseignement du fait religieux : peut-on enseigner le fait religieux en faisant complètement abstraction des croyances ? Elle parle aussi de la formation des jeunes enseignants en matière de laïcité, formation prévue à l'IUFM, mais dont certains doutent de l'efficacité.

La suppression des écoles normales n'est-elle pas un premier coup sévère porté à l'enseignement public et à la formation d'une éthique laïque ?

Angria Dubart, issue d'un milieu modeste, est élève puis enseignante à l'école privée. Agitée de contradictions, elle a conservé aujourd'hui toute sa liberté de conscience. Jeannine Choynet évoque avec humour une période révolue où les filles du privé et les filles de "l'école du diable" empruntaient, pour se rendre à l'école, les deux trottoirs opposés de la même route. Elle a connu, en Anjou, la permanence d'une rivalité que les lois de 1905 étaient loin d'avoir apaisée.

Jeannine Duchesne, quant à elle, a rencontré d'excellents enseignants à l'école privée de Vic-le-Comte ; elle rappelle de cette manière que le combat concerne les idées et les institutions, mais qu'il épargne les personnes, conformément à l'exigence de respect qui fonde aussi la laïcité. Jacques Roussel, médecin à Vic-le-Comte, soutient énergiquement l'idée que l'exercice de la laïcité ne doit pas se limiter au secteur de l'école ; sa mise en œuvre est nécessaire dans tous les domaines où les hommes ont besoin d'être accueillis, écoutés, soignés. La laïcité garantit ainsi la mission de tous les services publics et la vigilance s'impose face aux menaces que représentent la montée des communautarismes et toutes les revendications d'individualismes souvent forcenés.

Les débats posent aussi la question des valeurs de la République dans une société livrée aux pouvoirs des intérêts privés, où l'on soumet l'école aux exigences de l'entreprise plus qu'aux objectifs d'éducation et où trop d'inégalités génèrent la pauvreté et la ghettoïsation, dont nous venons de vivre la violente protestation.

C'est pourquoi, bien loin d'être archaïque, la laïcité fonde tous les combats qui s'engagent pour gagner et maintenir la paix sociale. Elle n'est pas exempte d'utopie. Le dernier mot, débonnaire, appartient à Henry Reynaud, président d'honneur de l'amicale, qui déclare, sans ambages : "La laïcité, pas touche !"

La commission-culture de l'amicale laïque de Vic-le-Comte - Longues a organisé une soirée-débat le 27 février dernier. Lionel Bredeau, animateur de la commission culture, a ouvert les débats.

"Périodiquement, la loi de 1905 est mise en débat. La laïcité reste un enjeu de société ; après l'émancipation intellectuelle, face aux défis de notre époque, reste à gagner l'émancipation sociale, condition indispensable pour soustraire les hommes à la tentation communautariste et au repli identitaire. Seule la devise républicaine - Liberté, Égalité, Fraternité - est à même de garantir le bonheur aux hommes. Sous réserve de ne rien exclure de la notion d'égalité, notamment l'égalité sociale."

FORUM

Quelle société voulons-nous ?

Dire que notre société manque singulièrement de repères est une erreur : nos repères et les repères que nous proposons aux plus fragiles et notamment aux jeunes sont les marques, parties émergentes d'une société de consommation boulimique.

Les faits divers catastrophes font le bonheur des médias, la télé-réalité assure aux différentes chaînes une audience record. Les spectateurs et les lecteurs choisissent la facilité, la futilité, le voyeurisme avec cette conception très anglo-saxonne de l'intimité qui a rendu les pipes de Monica plus célèbres que celles de Saint-Claude !

Comment a-t-on pu en arriver là ? N'est-ce pas un échec pour tous les acteurs du système éducatif et du système associatif ? Nous avons échangé la recherche d'idéal contre une recherche de pouvoir. L'essentiel est de le prendre. Après on voit ! Et bien souvent, ceux qui critiquent le système utilisent pour satisfaire leurs ambitions la démagogie, le clientélisme voire le populisme. Talleyrand se sentirait un vrai gamin !

Gouverner pour le peuple par le peuple ? Quelle rigolade ! Se moquer de la formule "France d'en bas, France d'en haut" rassure, donne bonne conscience, mais que faisons-nous pour éviter la fracture ? De la charité médiatique ? À vos bonnes œuvres, mesdames les dames patronnesses. De l'assistantat aux frais des contribuables ? Quel irrespect de la condition humaine ! Et si l'on parlait responsabilité ? Si l'on donnait la parole à ceux qui ne l'ont jamais, non pas pour qu'ils parlent de ce qu'ils ne connaissent pas (en camouflant sous de bons principes un populisme indécent) mais de leurs problèmes qui nous dérangent ? Si pour une fois, on parlait des vrais problèmes de société ? Et si pour une fois, on acceptait le débat au lieu de se

camoufler en permanence sous un faux consensus, vrai Munich permanent ? Et si pour une fois, on avait le courage de dire quelle est la position majoritaire et si on la faisait respecter ? Une façon simple de servir ! Démocratie ? Oui, démocratie ! Laïcité ? Oui, laïcité ! Solidarité ? Oui, solidarité ! Mais aussi clarté et responsabilité. Oublions la communication pour la communication. Revenons aux choses simples qui conditionnent la vie des plus humbles, à un message compréhensible par le plus grand nombre, c'est-à-dire où on ne dit pas tout et le contraire, par rapport auquel chacun peut se situer. La démocratie impose le respect des minorités mais aussi de la majorité ! On aurait pu penser que la dernière élection présidentielle aurait servi de leçon. Force est de constater aujourd'hui que ce n'est pas le cas. Les discours musclés, provocateurs, du ministre de l'Intérieur rencontrent un succès inespéré parce qu'il est clair et qu'aucun autre discours clair ne lui est opposé, qu'aucune autre prise en compte des sentiments des gens ne vient expliquer, rétablir des vérités simples, éduquer.

Notre mouvement a-t-il des positions claires majoritaires sur les problèmes essentiels de notre société ? Quelle est notre position majoritaire sur la loi de 1905 et les propos de Sarkozy ? Quelle est notre position majoritaire sur les signes religieux ? Quelle est notre position majoritaire sur les OGM ? Quelle est l'identité de notre mouvement ? Quelle perception ont de nous ceux qui nous connaissent peu ? À ménager la chèvre et le chou, à refuser de trancher pour ne froisser personne, on déçoit tout le monde. Et il est bien connu qu'à vouloir éviter les conflits, on laisse faire la guerre !

Jean Goigoux

Le contenu des articles de cette rubrique n'engage que leur auteur.

Auvergne laïque

ne vit que par et pour ses lecteurs.

Abonnez-vous, réabonnez-vous.

Votre abonnement à *Auvergne laïque* fonctionne de date à date. Vous souhaitez continuer votre abonnement, veuillez compléter ce bulletin :

Nom :
Prénom :
Adresse :

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la FAL

21/25, place Delille
63000 Clermont-Fd

Faites abonner vos voisins, vos amis !

Joindre impérativement un chèque de 14 € à l'ordre de FAL
CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

FAL
Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28
E-mail : auvergnelaique@fal63.org
Directeur de publication : Georges Dassaud
Rédacteur en chef : Jean Goigoux
Secrétaires de rédaction : Jean-Paul Braux, Françoise Manry
Comité de rédaction : Jean Dossat, Gérard Chanel, Bernard Gilliet, Marcel Col, Yves Lair, Alain Bandiera
Conception/réalisation - Impression : fusiùm
04 73 73 25 25
Abonnement 1 an : 14 €
Commission paritaire n° 0406 G 84688
Dépôt légal : avril 2006 - n° 388